



Communiqué Intersyndical du 28 février 2022

RENTREE 2022 : DHG EN BAISSÉ, POSTES MENACÉS !

L'académie a reçu une dotation horaire en baisse, le ministère de l'Education Nationale demande de rendre 49 postes. **En Côte d'Or, cela se traduit par de nouvelles coupes** dans les dotations horaires des lycées et collèges. Beaucoup sont en baisse, et même certaines qui paraissent stables voire en hausse ne couvrent pas les besoins. **Il ne faut pas oublier le contexte de trois années consécutives de baisses très importantes.**

Des établissements qui ne l'acceptent pas s'organisent contre leurs dotations insuffisantes. Ils alertent la presse (A Eiffel, à Montchapet, à Genlis), ils diffusent des tracts aux élèves et parents (à Montchapet), ils votent des motions au CA, demandent des audiences au rectorat (**Nuits St Georges, Castel, Brochon, les Lentillères**). Certains élus au CA, comme à Montchapet, ont même démissionné de cette instance, et envisagent de faire de même avec leur charge de professeur principal.

Nos organisations syndicales appellent les collègues :

- ▶ **à se réunir dans chaque établissement et à chiffrer précisément leurs besoins** en heures pour assurer des conditions de travail décentes et des effectifs moins chargés, pour sauver des postes. Il s'agit pour chaque établissement de ne pas demander "des" heures, en volume indéterminé ; mais un nombre assez précis d'heures manquantes, afin de **démontrer l'insuffisance des dotations** allouées au regard de la légitimité de tous les besoins.
- ▶ **à se réunir entre établissements en lutte pour échanger sur leurs actions**, se coordonner dans une démarche commune et refuser la mise en concurrence entre collègues, disciplines, et établissements, qui est la logique même de la réforme du lycée.

Nos organisations syndicales revendiquent :

- ▶ **l'arrêt des suppressions de postes** et la création de postes à hauteur des besoins.
- ▶ **la baisse des effectifs par classes** : pas plus de 20 élèves en lycée professionnel, 25 en collège, pas plus de 30 en lycée.
- ▶ **l'abrogation de la réforme du lycée et le retour à un bac fondé sur des épreuves terminales**, nationales, disciplinaires, ponctuelles et anonymes.
- ▶ **l'abrogation de la Transformation de la Voie Professionnelle** ainsi que la suppression des dispositifs (chef-d'œuvre, co-intervention et famille de métiers) et restitution des heures disciplinaires.